



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'attention de: la rédaction sociale et économique

Date: 27/03/15

La CNE-LBC s'oppose à l'ouverture du dimanche à Bruxelles

La majorité communale tente de passer en force, la CNE-LBC envisage des actions

Depuis plusieurs mois, la Ville de Bruxelles et les organisations syndicales du Commerce débattent de la transformation du pentagone de Bruxelles en « zone touristique ». Ce projet impliquerait la possibilité, pour les magasins, d'ouvrir leurs portes tous les dimanches. Si elle peut paraître séduisante pour les consommateurs, l'ouverture du dimanche n'apporte en réalité aucun avantage économique et pose de sérieux problèmes aux travailleuses et travailleurs du secteur.

La CNE-LBC a donc fait part de son opposition dans ce dossier et rencontré à plusieurs reprises l'échevine du Commerce Marion Lemesre (MR) et le Bourgmestre

Yvan Mayeur (PS). Lors de ces rencontres, ces derniers nous ont assuré que la transformation de l'intérieur du pentagone de Bruxelles en zone touristique n'aurait pas comme objectif de libéraliser le travail dominical dans les grandes surfaces mais plutôt de favoriser les indépendants.

Aujourd'hui, nous apprenons que la majorité souhaite passer en force, sans tenir compte de l'avis des travailleurs du secteur, ni même des commerçants indépendants. Les directions des grandes enseignes de la rue Neuve ont en effet été conviées par Marion Lemesre pour organiser des ouvertures supplémentaires le dimanche à partir du mois de mai. Le nombre d'ouvertures, la publicité pour les promouvoir... tout est déjà prêt !

Une stratégie vouée à l'échec

Incapable de relancer la machine économique, la majorité bruxelloise espère ainsi relancer la consommation en ouvrant tous les dimanches ou tous les premiers dimanches du mois. Une telle prise de décision aura comme impact de précariser, encore un peu plus, l'emploi dans le secteur. Quant à l'objectif économique et touristique qu'elle prétend viser, nul ne doute qu'elle ne l'atteindra pas avec cette mesure: entre le gel des salaires, le saut d'index et les sanctions contre les travailleurs sans emploi... le pouvoir d'achat est en berne. Le chiffre d'affaires des magasins, lui, n'augmentera pas de manière significative mais s'étalera plutôt sur sept jours au lieu de six. Enfin, cette mesure ne créera pas un seul emploi.

Des actions en vue

La CNE-LBC continue de s'opposer fermement à ce projet. Si la commune et les grandes enseignes persistent, sans tenir compte de l'avis des travailleurs, la CNE-LBC prendra ses responsabilités et pourrait mener des actions sur la rue Neuve et City2 avant, mais aussi pendant le lancement des ouvertures du dimanche.



Si l'actualité sociale et économique vous intéresse, n'hésitez pas à consulter [l'espace presse](#) de notre site, et à nous suivre sur les réseaux sociaux.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les responsables en charge du dossier :

Jalil Bourhidane, permanent CNE Commerce pour la région de Bruxelles-Brabant wallon :

0473/53.74.60

**Kristel Vandamme, permanente LBC Commerce pour Bruxelles-
Halle-Vilvorde :
0477/34.99.50**



Julie Coumont
Responsable Communication CNE
0477/46.19.21
www.cne-gnc.be